



Le Laboratoire de recherche "ESSOR" Droit, Philosophie et Société de la FSJES - FÈS

Et le Laboratoire "CERDACC" Centre Européen de recherche sur le Risque, le Droit des Accidents Collectifs et des Catastrophes - Université HAUTE - ALSACE

En partenariat avec le Tribunal de Commerce de Fès; Le Conseil Régional des Notaires Fès -Taza- Sefrou, La Chambre de Commerce, d'Industrie et de Services Région Fès-Meknès, L'observatoire de Convergence et de Gouvernance des Affaires, et la Revue "JEMED" Journal d'Economie, de Management, d'Environnement et de Droit "

Organisent:

Un colloque international sous le thème :



Droit des Affaires et Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE): Quelles interactions pour quelles perspectives ?



Organisation en présentiel et à distance



<https://www.facebook.com/fsjesfes.officiel/live>



vendredi 11 et samedi 12 juin 2021



Centre Doctoral de la Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales - FÈS

Droit des Affaires et Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE): Quelles interactions pour quelles perspectives ?

La responsabilité sociétale des entreprises (RSE) est, depuis le début du millénaire d'une grande actualité dans le discours des entreprises, des pouvoirs publics et des législateurs. Ce phénomène de société n'est pas un effet de mode passager car il s'enracine dans des préoccupations séculaires sur les conséquences et la finalité des activités économiques. Il est le reflet d'une volonté de nos sociétés modernes de définir de nouvelles règles économiques, sociales, écologiques, permettant un meilleur-être, une meilleure cohabitation entre tous les acteurs de la société. En effet, en incitant les entreprises à se responsabiliser dans leurs relations avec la société, la RSE conduit à l'intégration de préoccupations holistiques de nature éthique, sociale et environnementale dans les décisions managériales, la gestion des entreprises et les théories économiques.

La RSE se révèle être une opportunité. En anticipant des contraintes ou en prévenant des risques (sociaux, écologiques, juridiques), en réduisant les coûts liés à la consommation de certaines ressources, en augmentant le niveau de qualité de service, en différenciant son offre sur le marché et en améliorant sa notoriété, les entreprises ne prennent qu'un risque : celui d'augmenter globalement leur performance économique et financière.

La RSE contribue aussi à la construction du concept d'entreprise élargie. En effet, la notion d'« entreprise élargie », d'origine doctrinale, tend aujourd'hui à s'acclimater sous l'influence de la démarche de Responsabilité Sociale de l'Entreprise (RSE). Les lois les plus récentes, la jurisprudence et la pratique des affaires font la promotion de « l'entreprise élargie », répondant ainsi à la demande des parties prenantes de l'entreprise (ONG, pouvoirs publics, société civile). Elle tend en outre à intégrer dans l'entreprise d'autres parties prenantes qui jusque-là étaient extérieures à elle (cercle des fournisseurs, chaîne des sous-traitants ...).

Par ailleurs, la RSE s'accompagne d'une densité normative et emprunte de manière privilégiée la voie du droit négocié, souple, non réflexif qui répond à la nécessité d'une création normative novatrice et adaptée aux enjeux stratégiques des pouvoirs privés économiques.

Or, l'ensemble de ces démarches volontaires envahissent et questionnent la sphère du droit. Ce mouvement normatif emporte avec lui des réflexions spécifiques en ce qui concerne une branche du droit particulièrement réceptive à ces changements normatifs : le droit des affaires.

En effet, le droit des affaires traduit une préoccupation grandissante en faveur de la RSE et reconnaît implicitement sa pertinence et son utilité dans la pratique des affaires. Cette reconnaissance se manifeste sous la forme d'influences et d'interactions réciproques entre les normes RSE et les règles juridiques composant le droit des affaires. Par conséquent, la normativité dans cette branche du droit devient le produit de l'hybridation et de l'interpénétration de la sphère d'intervention de la puissance publique et de la sphère d'autonomie des acteurs privés.

Objectifs du colloque :

C'est au regard de ce nouvel horizon normatif qui traverse et structure le droit des affaires que ce colloque revêt un intérêt particulier. Il permettra de mettre l'accent sur quelques axes de réflexion intéressant les interactions existantes entre RSE et droit des affaires et de repérer dans le champ normatif de la RSE les dispositifs d'autorégulation susceptibles de pénétrer le droit des affaires et de repérer au sein du droit des affaires les outils susceptibles de saisir le pouvoir-devoir d'autorégulation des entreprises.

Par ailleurs, de la rencontre entre RSE et droit, plusieurs questions émergent quant aux perspectives d'une telle rencontre et la capacité du droit des affaires de se mouvoir dans un espace normatif novateur et élargi. Certains s'interrogent sur l'émergence d'un système de régulation mixte et sur la nécessité de reconnaître un pluralisme juridique dans la pratique des affaires. D'autres considèrent que le foisonnement des normes de la RSE ne doit pas cacher une insuffisance liée aux limites attachées à celle-ci et que la nature évolutive et malléable de la RSE complexifie la tâche du droit positif dans sa fonction d'encadrement et crée une insécurité juridique et une menace pour les entreprises qui deviennent de plus en plus vulnérables face à cette normativité grandissante. Débattre de ces questions et créer un cadre de réflexion autour de ces problématiques, tels sont les objectifs de ce colloque dont la thématique sera abordée autour de **deux axes principaux**.

Axes du colloque :

Le premier axe sera consacré aux interactions entre RSE et droit des affaires notamment, l'impact de la RSE sur les différentes branches du droit des affaires (droit des sociétés, droit de la concurrence, droit de la protection du consommateur.....) et l'influence du droit des affaires sur la RSE et les outils juridiques mobilisés par ce dernier pour renforcer les démarches volontaires de la RSE.

Le deuxième axe sera consacré aux perspectives de cette rencontre entre le droit des affaires et RSE en ouvrant le débat sur les principales interrogations qui interpellent aujourd'hui les acteurs du monde des affaires - juristes, économistes mais aussi professionnels - : Faut-il admettre un système de régulation mixte ? Faut-il basculer vers une RSE plus contraignante? Ce colloque offrira ainsi une tribune aux différentes réflexions en la matière principalement les débats autour de l'émergence d'une régulation mixte et la naissance d'un pluralisme juridique dans la pratique des affaires et ceux relatifs au basculement des démarches RSE vers le droit positif pour une meilleure intégration de ces dernières dans la pratique des entreprises.

AXE I : Des interactions entre RSE et droit des affaires :

- L'impact de la RSE sur les branches du droit des affaires
- L'impact du droit des affaires sur la RSE

AXE II : Des perspectives de l'interaction entre RSE et droit des affaires :

- Réflexions sur l'émergence d'une régulation mixte dans le domaine des affaires
- Réflexions sur le basculement des démarches RSE vers le droit des affaires

Programme du colloque

Journée 1 : vendredi 11 juin 2021

Séance inaugurale
09h00 à 11h00

Monsieur Radouane MRABET : Président de l'Université Sidi Mohamed Ben Abdellah de Fès

Monsieur Mohammed BOUZLAFA : Doyen de la Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales de Fès

Monsieur Abdelaziz SQUALLI : Directeur du Laboratoire de Recherche "ESSOR" Droit, Philosophie et Société.

Monsieur BOUKHNIEF MOHAMMED: Chef de Département Droit Privé

Madame Blandine ROLLAND : Directrice du laboratoire "CERDACC" Centre Européen de recherche sur le Risque, le Droit des Accidents Collectifs et des Catastrophes - Université HAUTE - ALSACE (À distance)

Madame Rachida LAHLIMI : Présidente du tribunal de commerce de Fès

Madame Asmae KHAOULANI : Présidente du conseil régional des notaires Fès Taza Sefrou

Madame Kaoutar BALBOUL : Mot au nom du comité de coordination

Signature de deux conventions de partenariat entre:

La Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales de Fès et le Tribunal de Commerce de Fès

La Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales de Fès et le Conseil Régional des Notaires Fès -Taza- Sefrou

Pause Café : 11h00 à 11h30

RSE et performance globale

Première séance

De 11h30 à 13h00

Président de la séance

Abderrazak EL Hiri, Enseignant-chercheur à la Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales, Directeur du LIREFIMO, Université Sidi Mohamed Ben Abdellah, Fès

Rapporteur

Bouchta Aloui, Enseignant-chercheur à la Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales, Université Sidi Mohamed Ben Abdellah, Fès

Les labels RSE

Isabelle CADET, Maître de Conférences à l'IAE Paris-Sorbonne Business School. Membre de GEGOR, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, France (À distance)

L'intérêt social, porte d'entrée de la responsabilité sociétale dans la gouvernance d'entreprise : une mise en perspective globale

Karounga DIAWARA, Professeur à la Faculté de Droit, Université Laval, Codirecteur du Centre d'études en droit économique (CEDE), Québec, Canada (À distance)

Responsabilité sociétale de l'entreprise et fiscalité: de l'antinomie à la convergence ?

Kévin JESTIN, Maître de Conférences à la Faculté des Sciences Economiques, Sociales et Juridiques, Membre du CERDACC, Université Haute-Alsace, France (À distance)

Le management des ressources humaines au cœur de la RSE

Youssef JAMAL, Enseignant-chercheur à la Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales de Mohammedia, Directeur du Laboratoire de Recherche sur l'Entrepreneuriat et Management de l'Environnement de l'Entreprise (LAREM), Université Hassan II, Casablanca

Rachid MHENNA, Doctorant-chercheur au Laboratoire LAREM, FSJES Mohammedia, Université Hassan II, Casablanca

La responsabilité sociale de l'entreprise entre volontarisme et contrainte

Abdellatif EDDAKIR, Enseignant-chercheur à l'ENCG, Université Sidi Mohamed Ben Abdellah - Fès

La RSE et performance sociale

Hafida Nia, Enseignant-chercheur à la Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales de Mohammedia, Université Hassan II, Casablanca

RSE et avantage concurrentiel : la stratégie de l'océan bleu

Mohamed M'HAMDI, Enseignant-chercheur à la Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales, Membre du LIREFIMO, Université Sidi Mohamed Ben Abdellah, Fès

La fonction RSE, un nouveau métier du management et levier de transition des entreprises vers la croissance durable

Sabah TRID, Enseignant-chercheur à la Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales,
Membre du LIREFIMO, Université Sidi Mohamed Ben Abdellah, Fès

La pratique de la RSE au Maroc

Leila Slassi, Membre de la commission CGEM « Entreprise Responsable et Citoyenne », Casablanca (À distance)

La responsabilité sociale et environnementale et la transition énergétique

Khadija ANOUAR, Enseignant-chercheur à la Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales
Université Sidi Mohamed Ben Abdellah, Fès

La RSE : d'une performance financière vers une performance globale des entreprises

Kawtar NFISSI, Enseignant-chercheur à la Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales
Université Sidi Mohamed Ben Abdellah, Fès

Débats : de 13h00 à 13h30

Des interactions entre RSE et droit des affaires

Deuxième Séance

15H30 à 16H30

Président de la séance

Rachida LAHLIMI, Présidente du tribunal de commerce de Fès

Rapporteur

Hicham ASOUANI, Enseignant-chercheur, faculté des sciences Juridiques, Economiques et Sociales,
Université Sidi Mohamed Ben Abdellah, Fès

دور مؤسسة التوثيق في حماية المقاوله وتشجيع الاستثمار.

الأستاذ محسن مريزق، موثق بمكناس.

L'impact de la responsabilité sociétale des entreprises sur le droit du travail marocain

Karima KARROUMY, Enseignant-chercheur à la Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales,
Université CHouaib Doukkali d'Al Jadida

المسؤولية الاجتماعية للمقاوله من خلال قانون الشغل

Mohamed korri YOUSSEOUFI, Enseignant-chercheur à la Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales,
Directeur du Laboratoire EJJ, Université Moulay Ismail, Meknès.

Droit du travail et éthique sociale

Youssef LAHJOUI, Enseignant-chercheur à la Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales,
membre du Laboratoire EJJ, Université Moulay Ismail, Meknès.

Le livre V du code de commerce au cœur de la responsabilité sociétale de l'entreprise

Nadia KAIDI, Enseignant-chercheur à la Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales,
(Université Mohammed Premier, OUJDA (À distance

مسائلة الشخص المعنوي عن الجرائم البيئية

Bahija FIRDOUS, Enseignant-chercheur à la Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales,
Université Sidi Mohamed Ben Abdellah , Fès

قراءة في المخالفات البيئية للشركات على ضوء النصوص القانونية والعمل القضائي

Mohamed HARI, Magistrat au Tribunal de 1ère instance Boulemane - Missour, doctorant au laboratoire ESSOR,
Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales, Université Sidi Mohamed Ben Abdellah, Fès

Troisième Séance
16H30 à 17H30

Président de la séance

Bahija FIRDOUS, Enseignant-chercheur à la Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales
Université Sidi Mohamed Ben Abdellah, Fès

Rapporteuse

Habiba BENSGHIR, Doctorante au Laboratoire ESSOR, Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales.
Université Sidi Mohamed Ben Abdellah, Fès

La notion de la RSE en droit des sociétés

Zineb FASSI FIHRI, Enseignant-chercheur à la Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales,
Université Sidi Mohamed Ben Abdellah , Fès

L'approche du Rôle du Notaire dans le domaine de la RSE au Maroc

Maître Ahmed KHAOULANI EL IDRISI, Notaire à Fès,

خطر العقد على تداول المال والأعمال.

الأستاذ إدريس بوسبابة، موثق بمكناس،

Le droit des sociétés marocain et RSE: quelles interférences pour une appréciation critique

Lamyae SAHRANE, Enseignant-chercheur à la Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales,
Université Sidi Mohamed Ben Abdellah , Fès

La RSE : Quelles conséquences sur la responsabilité des dirigeants ?

Maître Hind MASKANI FILALI, Notaire à Fès,

Débats : 17H30 à 18H00

Journée 2 : samedi 12 juin 2021

Des interactions entre RSE et droit des affaires

Première Séance

09h00 à 10h30

Président de la séance

Driss JOUIDI : Enseignant-chercheur, Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales, Université Sidi Mohamed Ben Abdellah, Fès

Rapporteur

Najib DERKAoui, Enseignant-chercheur, Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales, Université Sidi Mohamed Ben Abdellah, Fès

Le droit Français de la consommation confronté à la RSE

Philippe SCHULTZ, Maître de Conférences à la Faculté des Sciences Economiques, Sociales et Juridiques de Haute-Alsace, membre du CERDACC, Université Haute-Alsace, France (À distance)

La RSE, un nouveau mode de régulation de la gouvernance ?

Selma El HASSANI SBAI, Enseignant-chercheur à la Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales, Membre du LDP, Université Mohammed V, RABAT

Quelle place des normes RSE dans les sources du droit tunisien des affaires ?

Sameh KOUBAA, Enseignant-chercheur et chef de Département Droit Privé à la Faculté de droit de Sfax, Université Sfax, Tunisie (À distance)

الشفافية في التسيير مدخل لقرار المسؤولية الاجتماعية للمقاولة

Abderrahim CHEMIAA, Enseignant-chercheur à la Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales, Président de L'observatoire de Convergence et de Gouvernance des Affaires et Membre du Laboratoire EJJ, Université Moulay Ismail, Meknès.

Responsabilité sociétale en Tunisie post révolution

Walid GADHOUM, Enseignant-chercheur à la Faculté de Droit, Université de Sfax, Tunisie (À distance)

La RSE et régulation du domaine santé et confiance: quelle protection juridique du consommateur ?

Zineb TAGHIA, Enseignant-chercheur à la Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales, (Université Mohammed Premier, OUJDA. (À distance

Responsabilité sociétale des entreprises et droit de la concurrence : traits d'unions et partitions

Abdeslam FAOUZI ZIZI, Doctorant au Laboratoire ESSOR, Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales. Université Sidi Mohamed Ben Abdellah, Fès

Pause - Café

Des perspectives de l'interaction entre RSE et droit des affaires

Deuxième séance

11H00 à 12H30

Président de la séance

Mohammed LOTFI, Notaire à Fès

Rapporteuse

Hind FILALI MESKANI, Notaire à Fès et doctorante au laboratoire ESSOR, Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales, Université Sidi Mohamed Ben Abdellah, Fès

La mondialisation du droit dur de la RSE

Ivan TCHOUTOURIAN, Professeur à la Faculté de Droit, Université Laval, codirecteur du Centre d'études en droit économique (CEDE), Québec, Canada (À distance)

La responsabilité sociale de l'entreprise, expression d'un nouveau mode de régulation des relations de travail

Chrystelle LECOEUR, Maître de conférences à la Faculté des Sciences Economiques, Sociales et Juridiques, Membre du CERDACC, Université Haute-Alsace, France (À distance)

Le durcissement normatif de la RSE: regard sur le contentieux canadien relatif aux violations des droits fondamentaux par des entreprises transnationales

Renée-Claude Drouin, Professeure à la Faculté de Droit, Université de Montréal, Membre du CDACI, Québec, Canada (À distance)

La portée pénale de la démarche RSE

Madeleine LOBE-LOBAS, Maître de Conférences à la Faculté des Sciences Economiques, Sociales et Juridiques, membre du CERDACC, Université Haute-Alsace, France (À distance)

Droit et pratique de la RSE au Maroc

Driss JOUIDI, Enseignant-chercheur à la Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales, Université Sidi Mohamed Ben Abdellah , Fès

Réflexions sur le droit de la régulation dans l'ordonnancement juridique marocain

Abdelali ABBOUR, Enseignant-chercheur à la Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales, Université Moulay Ismail, Meknès.

أفاق تطبيق الحماية الاجتماعية للمقاولات بالمغرب

Narjiss EL BAKKOURI, Enseignant-chercheur à la Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales, Université Sidi Mohamed Ben Abdellah - Fès

Réflexions sur l'opportunité et l'efficacité de la répression de la RSE au Maroc

Kaoutar BALBOUL, Enseignant-chercheur à la Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales, Université Sidi Mohamed Ben Abdellah - Fès

Débats et clôture

Comité scientifique

- Pr. Abdelaziz SQUALLI, FSJES. Université Sidi Mohammed Ben Abdellah-Fès
- Pr. Mohammed BOUZLAFA, FSJES. Université Sidi Mohammed Ben Abdellah-Fès
- Mme Rachida LAHLIMI, Présidente du tribunal de commerce de Fès
- Maître Asmae KHAOULANI, Présidente du conseil régional des notaires Fès Taza Sefrou
- Pr. Blandine ROLLAND, Université Haute-Alsace, France
- Pr. Isabelle CADET, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, France
- Pr. Abderrazak EL HIRI, Université Sidi Mohammed Ben Abdellah-Fès
- Pr. Nasser MTIOUI MACHKOURI, FSJES. Université Sidi Mohammed Ben Abdellah-Fès
- Pr. Philippe SCHULTZ, Université Haute-Alsace, France
- Pr. Karounga DIAWARA, Université Laval, Québec, Canada
- Pr. Ivan TCHOUTOURIAN, Université Laval, Québec, Canada
- Pr. Renée-Claude Drouin, , Université de Montréal, Canada
- Pr. Chrystelle LECOEUR, Université Haute-Alsace, France
- Pr. Madeleine LOBE-LOBAS, Université Haute-Alsace, France
- Pr. Kévin JESTIN, Université Haute-Alsace, France
- Pr. Driss JOUIDI, FSJES. Université Sidi Mohammed Ben Abdellah-Fès
- Pr. Abdellatif EDDAKIR, ENCG. Université Sidi Mohammed Ben Abdellah-Fès
- Mme Leila Slassi, commission CGEM « Entreprise Responsable et Citoyenne », Casablanca
- Pr. Samad KOUBAA. Université Sfax, Tunisie
- Pr.Walid GADHOUM. Université Sfax, Tunisie
- Pr. Amar LAMZARRAH, FSJES. Université Sidi Mohammed Ben Abdellah-Fès.
- Pr. Abdellah MARGHICH, FSJES. Université Sidi Mohammed Ben Abdellah-Fès
- Pr. Said EL BEKKOURI, FSJES. Université Sidi Mohammed Ben Abdellah-Fès
- Pr.Youssef JAMAL. Université Hassan II, Casablanca
- Pr. Hafida Nia. Université Hassan II, Casablanca
- Pr. Kenza HARCHI, FSJES. Université Sidi Mohammed Ben Abdellah-Fès
- Pr. Firdous BAHIJA, FSJES. Université Sidi Mohammed Ben Abdellah-Fès
- Pr. Abderrahim CHEMIAA, FSJES. Université Moulay Ismail-Meknès.
- Pr. Mohamed korri YOUSOUFI, FSJES. Université Moulay Ismail-Meknès.
- Pr. Selma El HASSANI SBAI, FSJES. Université Mohammed V, Rabat
- Pr. Souad TIALI, FSJES. Université Sidi Mohammed Ben Abdellah-Fès.
- Pr. Chahid SLIMANI, FSJES. Université Sidi Mohammed Ben Abdellah-Fès.
- Pr. Youssef LAHJOUI, FSJES. Université Moulay Ismail-Meknès.
- Pr. Narjisse EL BAKKOURI, FSJES. Université Sidi Mohammed Ben Abdellah-Fès. .
- Pr. Kaoutar BALBOUL, FSJES. Université Sidi Mohammed Ben Abdellah-Fès.

Comité technique

- Abdeslam FAOUZI ZIZI, Doctorant ESSOR - FSJES
- Asmae YACOUBI KHEBIZA, Doctorante ESSOR - FSJES
- Nathalie ARBOUSSET, Ingénieur d'études du CERDACC
- Marouane RHARTAOUI, Doctorant au CERDACC

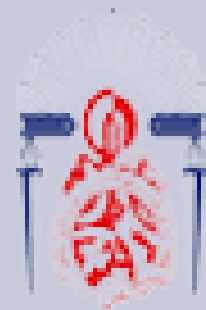
Coordination du colloque :

Pr. Kaoutar BALBOUL ; Pr . Narjiss El BAKOURI ; Pr . Bahija FIRDAOUS ; Pr . Chahid SLIMANI

Comité d’organisation

- Pr. Mohammed BOUZLAFA, FSJES. Université Sidi Mohammed Ben Abdellah-Fès
- Pr. Abdelaziz SQUALLI, FSJES. Université Sidi Mohammed Ben Abdellah-Fès
- Pr. Blandine ROLLAND. Université Haute-Alsace, France
- Pr. Abderrazak EL HIRI, FSJES. Université Sidi Mohammed Ben Abdellah-Fès
- Pr. Philippe SCHULTZ. Université Haute-Alsace, France
- Pr. Driss JOUIDI, FSJES, Université Sidi Mohammed Ben Abdellah-Fès
- Pr. Azelarab LAHKIM BENNANI. Université Sidi Mohammed Ben Abdellah-Fès
- Pr. Mohamed MAKHTARI, FSJES. Université Sidi Mohammed Ben Abdellah-Fès
- Pr. Kenza HARCHI, FSJES. Université Sidi Mohammed Ben Abdellah-Fès
- Pr. Firdous BAHIJA, FSJES. Université Sidi Mohammed Ben Abdellah-Fès
- Pr.Sabah TRID, FSJES. Université Sidi Mohammed Ben Abdellah-Fès
- Pr. Mohamed M'HAMDI, FSJES. Université Sidi Mohammed Ben Abdellah-Fès
- Pr. Zineb TAGHIA, FSJES. Université Mohammed Premier, Oujda.
- Pr. Karima KARROUMY, FSJES. Université CHouaib Doukkali d’Al Jadida
- Pr. Nadia KAIDI, FSJES. Université Mohammed Premier, Oujda.
- Pr. Chahid SLIMANI, FSJES. Université Sidi Mohammed Ben Abdellah-Fès
- Pr. Abdelali ABBOUR. Université Moulay Ismail-Meknès
- Mr. Mohamed HARI, Magistrat au tribunal de 1ère instance Boulemane-Missour
- Pr. Youssef LAHJOUI. Université Moulay Ismail-Meknès
- Maître Mouhcine MRIZEK. Notaire à Meknès
- Maître Idriss BOUSBATA. Notaire à Meknès
- Maître Ahmed KHAOULANI EL IDRISSI, Notaire à Fès
- Maître Hind MASKANI FILALI, Notaire à Fès
- Pr. Nadia HAMOUTI, FSJES. Université Sidi Mohammed Ben Abdellah-Fès
- Pr. Narjisse EL BAKKOURI, FSJES. Université Sidi Mohammed Ben Abdellah-Fès
- Pr. Zineb FASSI FIHRI, FSJES. Université Sidi Mohammed Ben Abdellah-Fès
- Pr. Kawtar NFISSI, FSJES. Université Sidi Mohammed Ben Abdellah-Fès
- Pr. Mohammed ZEHIRI, FSJES. Université Sidi Mohammed Ben Abdellah-Fès
- Pr. Kaoutar BALBOUL, FSJES. Université Sidi Mohammed Ben Abdellah-Fès
- Pr. Khadija ANOUAR, FSJES. Université Sidi Mohammed Ben Abdellah-Fès
- Pr. Lamyae SAHRANE, FSJES. Université Sidi Mohammed Ben Abdellah-Fès
- Pr. Souhaila BOUZLAFA, FSJES. Université Sidi Mohammed Ben Abdellah-Fès
- Pr. Bouchta ALOUI, FSJES. Université Sidi Mohammed Ben Abdellah-Fès
- Pr. Hassan RHIYA, FSJES. Université Sidi Mohammed Ben Abdellah-Fès
- Pr. Hicham ASOUANI. FSJES. Université Sidi Mohammed Ben Abdellah-Fès
- Pr. Najib DERKAOUI, FSJES. Université Sidi Mohammed Ben Abdellah-Fès

جامعة سيدي محمد بن عبد الله بفاس
ⵜⴰⵎⴰⵏⴷⴰⵢⵜ ⵏ ⵓⵔⴰⵝ ⵉⵎⴰⵎⴰⵏ ⵏ ⵉⵎⴰⵎⴰⵏ ⵏ ⵉⵎⴰⵎⴰⵏ
UNIVERSITÉ SIDI MOHAMED BEN ABDELLAH DE FES



كلية العلوم القانونية والاقتصادية والاجتماعية
ⵜⴰⵎⴰⵏⴷⴰⵢⵜ ⵏ ⵓⵔⴰⵝ ⵉⵎⴰⵎⴰⵏ ⵏ ⵉⵎⴰⵎⴰⵏ ⵏ ⵉⵎⴰⵎⴰⵏ
FACULTÉ DES SCIENCES JURIDIQUES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

